



Vous effectuez des visites d'aptitudes au permis de conduire ?

Pour améliorer votre statut, et défendre vos intérêts adhérez dès maintenant
au Syndicat des Médecins du Permis de conduire !

Bulletin d'adhésion 2026

**J'adhère au Syndicat des Médecins Agréés pour le Contrôle Médical
d'Aptitude à la Conduite**

■ Mme ■ M^{lle} ■ M.

Nom Prénom

Spécialité exercée (*dont médecine générale*)

Date de naissance :

Adresse :

Code postal Ville

Téléphone bur. Mobile

Fax E-Mail

**Montant de
la cotisation :
50 €**

Cette cotisation est entièrement déductible de vos revenus professionnels.
Règlement par chèque à l'ordre du SMACMAC. Un reçu justificatif vous sera
adressé. Les adhérents CSMF s'ils ont fait une formation sont de fait adhérents au
SMACMAC. Pour accéder aux services confédéraux, une adhésion au syndicat
départemental est nécessaire. Rapprochez-vous du syndicat CSMF de votre
département

(coordonnées sur www.csmf.org ou par téléphone au **01 43 18 88 02**).

**Retournez votre bulletin d'adhésion avec votre règlement
au Syndicat des Médecins du Permis de Conduire
79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS**